

L'An deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de Virville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 23 septembre 2022.

Etai^{ent} présents : MM HOUOT Steve, Conseiller Suppléant, d'ANGERVILLE-BAILLEUL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX (Arrivée à 18h36), DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h32), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-REVEt Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

Représentations de : Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL par M. HOUOT Steve, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL,
M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement et Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 108/2022

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AU COLLEGE ANDRE GIDE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AU COLLEGE ANDRE GIDE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Vu la délibération n° 040/2021 portant sur les participations / subventions 2021 ;

Cette participation votée pour le Collège André Gide pour l'année 2021 n'a pas été versée. En 2022, lors du mandatement de cette participation pour régularisation, le Trésor Public a rejeté le mandat au motif du principe de l'annualité budgétaire et demande d'acter une nouvelle délibération. Afin de régulariser cela dans le budget 2022, cette somme doit être inscrite au budget 2022.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- De verser la somme de 7 521 € au titre de l'année 2021 divisée de la façon suivante :
 - 45 % pour le collège, soit 3 322,35 €
 - 40 % pour le foyer socio-éducatif, soit 2 953,20 €
 - 15 % pour l'association sportive soit 1 107,45 €,
- La dépense sera inscrite au compte 65738 du budget général 2022 de la Communauté de Communes Campagne de Caux.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GOZERVILLE

